

DOSSIER D'INSCRIPTION

MODALITE SPÉCIFIQUE 2 = ASH en activité

A compléter et à rendre à l'ifas avec les documents demandés ci-dessus

(Arrêté du 07/04/2020 et du 12/04/2021 relatifs aux conditions d'accès aux formations conduisant au DEAS)

Cadre réservé à
l'administration

Date de réception du
dossier :

Inscription validée :

- Oui
 Non

- CC
 ASSP
 SAPAT
 DEAP
 DEA
 DEAES
 TPAVF
 ASMS
 ARM

Motif :

- Fiche inscription
 CNI
 Pass F
 TS+-PE
PI Fin validité =

- CV
 Lettre motivation
manuscrite
 ASH 1 an Att
travail
 ASH+FC 6 mois
Att travail
 B2

Diplôme CP

VACC COVID

VACCIN HEP B

Rentrée mars 2024, cursus complet et cursus partiel

Coordonnées

Sexe : F M N° SS :

Nom de naissance : Prénom :

Nom marital :

Date de naissance :

Ville de naissance :

Pays de naissance :

Adresse :

Code postal - Ville :

Téléphone fixe : Téléphone portable :

Email :

Informations complémentaires

- ASHQ ou agent de soins cumulant 1 an d'ancienneté en équivalent temps plein**
 ASH cumulant 6 mois d'ancienneté dans le poste et ayant suivi la formation ASSISTANT DE SOINS 70h

Pour suivre la formation en **CURSUS PARTIEL**, cochez ci-dessous votre diplôme :

- ASSP** obtenu le
- SAPAT** obtenu le
- DEAP** obtenu le
- DEA** obtenu le
- DEAES** obtenu le
- TPAVF** obtenu le
- ASMS** obtenu le
- ARM** obtenu le

Aucune entrée en formation ne pourra se faire en cursus complet pour les candidats titulaires d'un diplôme permettant l'accès à la formation en cursus partiel.

Pour les pièces à joindre au dossier privilégiez l'envoi par courrier postal, par dépôt dans la boîte aux lettres ou par mail.

Coût de la formation

| | | |
|------------------------------------|--------|--|
| CURSUS COMPLET | 6 200€ | Financement employeur, formation professionnelle continue (TRANSITION PRO, OPCO SANTE) |
| CURSUS PARTIELS | | Financement employeur, formation professionnelle continue (TRANSITION PRO, OPCO SANTE) |
| DEAP, DEA, DEAES, TPAVF, ASMS, ARM | 5 000€ | |
| BAC PRO ASSP | 3 500€ | |
| BAC PRO SAPAT | 4 100€ | |

100€ de frais d'inscription sont à la charge de l'élève entrant en formation (coût Régional de Référence), à payer à la validation de l'entrée en formation soit 7 jours après les résultats, **le mercredi 28 février 2024**.
Somme pouvant être prise en charge par le financeur sous conditions (à voir à l'entrée à l'ifas).

En cas de désistement, une quote-part de 15€ reste acquise à l'institut de formation pour les formations infra-bac (en application de la réglementation de la Région Grand Est).

Financement de la formation

Employeur

Coordonnées et personne à contacter :

TRANSITION PRO, pour information : <https://www.transitionspro-grandest.fr>

OPCO SANTE

Pour information : la personne **référente handicap de l'ifas** est Mme BAUMGARTEN joignable au
06 89 30 41 32, ifas.direction@santestifas.fr

Je soussigné(e) atteste sur l'honneur l'exactitude des documents remis et des renseignements que j'ai mentionné sur ces documents.

Date :

Signature :